

Le 30 mars 2017

[Traduction]

### Parc provincial de la plage Parlee

**M. Higgs** : Eh bien, encore une fois, la CBC indique ce matin d'autres nouvelles accablantes au sujet de la plage Parlee. Selon le ministère de l'Environnement, un sentier pédestre a été construit en violation de la *Loi sur l'assainissement de l'environnement*, à Shediac, sur le site du projet de mégaterrain de camping proposé par le ministre de la Santé. De plus, alors qu'il était chef de l'opposition, le ministre de la Santé aurait signalé au ministère de l'Environnement ses intentions de réaménager le sentier pédestre aux limites du terrain de camping pour le relier à la plage Parlee. À la lumière des derniers renseignements, que compte faire le premier ministre? À quand la fin? Quand ferons-nous les choses comme il se doit? Quand rectifierons-nous la situation pour les gens de la province? Merci.

**L'hon. M. Rousselle** : Comme tout le monde ici, j'ai lu l'article. L'une des premières choses que j'ai remarquées — et je pense que les gens de l'opposition devraient le lire —, c'est que l'article indique que le propriétaire foncier est la Anglican Parish of Shediac. Le propriétaire foncier est la Anglican Parish of Shediac. De plus, j'aimerais clarifier cet article, car le permis pour le sentier a en fait d'abord été délivré le 15 août 2014. Il a été délivré le 15 août 2014. Si l'opposition a des renseignements à nous donner au sujet de ce qui s'est passé à l'époque, je voudrais bien en savoir plus.

### Impôt foncier

**M. Higgs** : Nous parlerons certainement davantage du scandale de la plage Parlee. Vous pouvez être assurés que le sujet continuera d'être abordé dans les jours à venir. Il est intéressant que le premier ministre refuse de s'exprimer à l'égard des sujets en question. Le premier ministre a plusieurs chiens d'attaque, absolument. Nous avons le ministre de l'Environnement, qui continue de prendre la parole sur n'importe quel sujet — n'importe lequel.

Voici une dernière chance pour le premier ministre — non pas pour le ministre de l'Environnement, ni pour le ministre responsable de Services Nouveau-Brunswick, ni pour tout autre parlementaire du côté du gouvernement. Je vais offrir une dernière chance exclusivement au premier ministre de faire ce qu'il faut. Le premier ministre agira-t-il selon la volonté des gens du Nouveau-Brunswick et repoussera-t-il la date limite pour interjeter appel des évaluations foncières? Le premier ministre le fera-t-il aujourd'hui, ou ses stratèges l'ont-ils assuré que le problème disparaîtrait à la levée de la séance s'il évite la période des questions pour les trois prochaines semaines? Merci.



**L'hon. M. Gallant** : Refuse de s'exprimer? J'ai été critiqué la semaine dernière et la semaine d'avant de m'être levé à la place des ministres. Voilà qui est consigné au hansard. Nous pouvons le montrer au chef de l'opposition, s'il le veut.

Il me donne une dernière chance. Est-il le shérif? Pour qui se prend-il, puisqu'il parle ainsi aux gens du Nouveau-Brunswick — aux gens, à nous, les 49 personnes qui ont été élues pour représenter les gens de notre province? Pour qui se prend-il donc, au sein de l'opposition, puisqu'il se moque de mon chien ; mon chien âgé de 7 ans, qui pèse 80 lb et s'appelle Blaze?

(Exclamations.)

**Le président** : Je rappelle à l'ordre le député de Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin.

**L'hon. M. Gallant** : En tant que représentants élus des gens du Nouveau-Brunswick, nous méritons d'avoir un bon débat dans la province et d'avoir un bon débat à l'Assemblée législative. Les gens de notre province méritent de voir leurs représentants élus rehausser le niveau du débat plutôt que d'agir comme l'opposition qui lance des attaques personnelles et des sarcasmes et adopte un ton condescendant.

**M. Higgs** : Il n'y a jamais de réponse ni même d'indication de la question. Il s'agit simplement de détourner le sujet, de lancer des attaques, d'essayer de créer une tout autre intrigue, d'essayer de répéter n'importe quoi en espérant qu'on y croit et d'essayer, tous les jours, de faire n'importe quoi sauf aborder les vraies questions.

J'ai posé la question à maintes reprises et je vais la poser de nouveau. Nous entendons parler de hausses incroyables d'évaluations et d'augmentations des factures d'impôt touchant un grand nombre de terrains de camping. Nous avons des documents qui en font foi. Le ministre de Services Nouveau-Brunswick fournira-t-il à la Chambre l'augmentation nette totale des impôts perçus sur les terrains de camping? Je pose la question au ministre de Services Nouveau-Brunswick. Je sais que le premier ministre prendra la parole au sujet des questions. Je vais poser la question au ministre de Services Nouveau-Brunswick, qui ne prendra pas la parole au sujet des questions. Le ministre de l'Environnement prendra probablement la parole à cet égard. Quelle est l'augmentation globale des impôts perçus sur les terrains de camping de la province attribuable uniquement à la hausse des évaluations foncières? Merci.

**L'hon. M. Gallant** : Une réponse a été donnée à la première question, et le chef de l'opposition a pris la parole pour me critiquer de ne pas m'être levé pour répondre à la première question. Je me suis ensuite levé pour répondre à la deuxième question, mais il voulait que je me rasseie pour qu'il puisse parler à un autre ministre.

Le chef de l'opposition a abaissé plus que jamais auparavant le niveau du débat à l'Assemblée législative. Je lui demanderais de parler à son caucus et j'en ferai de même. J'en ferai de même. Nous ne sommes pas irréprochables non plus. Travaillons ensemble pour rehausser le niveau du débat. J'aimerais que le chef de l'opposition prenne la parole pour dire qu'il pense



sincèrement qu'il est acceptable et drôle que les membres de son caucus se moquent de mon chien, Blaze, et que cela contribue à faire avancer notre province.

(Exclamations.)

**L'hon. M. Gallant** : Ils agissent ainsi tout en riant.

Je pense que les gens du Nouveau-Brunswick nous ont élus à l'Assemblée législative pour que nous parlions de l'économie, de la façon dont nous donnerons une bonne éducation à nos enfants et de la façon dont nous fournirons des soins de santé de qualité à nos familles, non pas pour que nous lancions des attaques personnelles, voire des attaques visant les familles des parlementaires.

**M. Higgs** : Je pense que certains des cours doivent avoir un effet. Le premier ministre a ralenti son élocution. Il a certainement modéré ses propos, dans une certaine mesure. Il répète la même histoire, mais il le fait simplement en changeant le ton. Je ne suis pas certain si cela change le message vide de contenu. Je ne suis pas certain si cela change le message qui ne contient pas de réponse. Je pense qu'il s'agit simplement d'une façon différente, d'un style différent, de dire la même chose et d'espérer que cela donne des résultats différents.

Quelqu'un du côté du gouvernement a sûrement déjà constaté que nous répétions des questions pour obtenir une réponse et pour comprendre combien de nouvelles recettes fiscales avaient été générées au total par les hausses touchant les évaluations foncières. Quelqu'un a sûrement demandé à Services Nouveau-Brunswick de calculer combien de recettes fiscales supplémentaires étaient générées par les hausses des évaluations en question. Combien d'argent le gouvernement actuel prélève-t-il de plus sur le revenu des gens du Nouveau-Brunswick? La question est simple. Je veux simplement connaître le total. Je sais que le gouvernement actuel est tout à fait capable de dépenser tout l'argent, mais je pense que les gens du Nouveau-Brunswick devraient savoir à combien s'élève le total.

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Le chef de l'opposition dit qu'il ne reçoit pas de réponses. Il nous a demandé de repousser la date limite pour faire appel. Il le demande de nouveau aujourd'hui et il dit qu'il n'obtient pas de réponse. S'il le veut, cela me fera grandement plaisir d'aller rechercher pour lui tous les mots précis prononcés ici, à la Chambre, au cours des dernières semaines. Le chef de l'opposition verrait alors que, à plusieurs reprises, le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux a répondu à cette question. En effet, le chef de l'opposition verrait que ce n'est pas qu'il ne reçoit pas de réponse mais que, en fait, il pose les mêmes questions, parce qu'il essaie d'en tirer des avantages politiques.



[Traduction]

Si le chef de l'opposition veut prendre la parole, nous sermonner et jouer le rôle du shérif responsable des réponses, je pense qu'il devrait répondre à des questions. Commençons par le fait que le permis d'aménagement du sentier dont il parle a effectivement été délivré le 15 août 2014. Étant donné qu'il a été ministre des Finances, aurait-il des renseignements utiles pour les gens du Nouveau-Brunswick?

**M. Higgs** : Dans un esprit de coopération, je pense qu'il conviendrait d'analyser les questions posées à la Chambre et les réponses qui y sont données. Je serais prêt à être jugé en fonction d'une telle analyse. Faisons... C'est la période des questions, et nous posons effectivement les questions. Je pense qu'il s'agit du principe élémentaire et fondamental. Je serais tout à fait prêt à énumérer toutes les questions qui ont été posées et à examiner les réponses données et j'accepterais que soit tenu un examen indépendant pour déterminer si des réponses ont été données ou si les questions ont été esquivées.

La question concernant les bureaucrates qui annulent les décisions de nos propres évaluateurs provinciaux et qui augmentent le montant de l'évaluation envoyée aux gens est restée sans réponse. Que se passe-t-il? Nous sommes saisis de l'affaire — nous avons les documents et tout le reste —, mais ni le ministre, ni le ministre suppléant, ni le premier ministre, aucun d'entre eux, n'a abordé le sujet ou même reconnu ce qui s'était produit. Le premier ministre s'est-il penché sur la question et expliquera-t-il une telle ingérence bureaucratique? Nous avons un exemple précis avec les renseignements sur les personnes et le bien concernés. Je veux simplement obtenir une réponse pour ces personnes. Merci.

[Original]

**L'hon. M. Rousselle** : Le chef de l'opposition sait très bien qu'il existe un processus de révision et un processus d'appel.

[Traduction]

Je vais dire ce qui suit dans ma deuxième langue. Au Nouveau-Brunswick, parmi les dernières années, 2013 est celle où il y a eu le plus d'augmentations supérieures à 10 %. Il y a eu 36 090 augmentations supérieures à 10 %. Que disaient au juste le gouvernement conservateur et le ministre des Finances de l'époque à cet égard? Le ministre défendait les chiffres et affirmait que la valeur des domiciles augmentait et que c'était une bonne chose d'ailleurs.

Que s'est-il passé? Pourquoi était-ce une bonne chose? Nous n'avons jamais dit qu'il s'agissait d'une bonne chose. Nous avons affirmé que les gens avaient le droit d'interjeter appel et que nous respecterions ce droit. Toutefois, pourquoi le système était-il juste et équitable quand le chef de l'opposition était ministre? Pourquoi était-il juste d'affirmer...

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.



**M. Higgs** : Encore une fois, une question précise est posée, mais aucune réponse n'est donnée — la question est esquivée. Voilà une tendance qui se poursuit de période des questions en période des questions, car c'est la seule façon de répondre aux questions — ne pas y répondre.

Étant donné que demain est la date limite et qu'aucune prolongation n'est prévue... Peut-être que le premier ministre change d'avis à la dernière minute et fasse ce qu'il se doit pour la province et la population, mais cela ne semble pas probable. Nous n'avons toujours pas encore reçu de réponse à l'égard des formulaires jaunes. De nombreuses personnes les ont retournés en pensant qu'il s'agissait des formulaires de demande de révision. Les formulaires jaunes se trouvaient parmi les documents de l'évaluation de cette année. Ces formulaires n'ont fait que rendre encore plus confuse une situation déjà pénible pour les personnes dont les évaluations foncières et les factures d'impôt ont beaucoup augmenté.

De nombreuses personnes ont indiqué n'avoir retourné que les formulaires jaunes, en pensant qu'elles interjetaient appel de leur évaluation. Que fera le gouvernement actuel à propos de la situation? Combien de formulaires jaunes ont été retournés, et, dans l'intérêt supérieur des gens de la province, ces formulaires seront-ils considérés comme des demandes de révision, étant donné que la date limite approche et ne changera probablement pas? Merci.

[Original]

**L'hon. M. Rousselle** : Je constate effectivement qu'il y a beaucoup de confusion, mais celle-ci se trouve dans la tête du chef de l'opposition.

Donc, je vais poser de nouveau ma question, car nous faisons notre travail, nous avons été très transparents et nous avons dit qu'il y avait eu des erreurs. En 2013, plus de 36 000 maisons au Nouveau-Brunswick ont connu une augmentation de plus de 10 % pour ce qui est de leur évaluation. Cela a été la pire année, et pourquoi, cette année-là, l'augmentation de l'évaluation des propriétés était-elle une bonne chose selon l'actuel chef de l'opposition? Pourquoi, en 2014, lorsque le gouvernement précédent venait de connaître quatre ans avec une moyenne de 9 000 erreurs, le système était-il alors juste et équitable, selon l'ancien ministre des Finances? Oui, il y a confusion, et on sait très bien où elle se trouve.

[Traduction]

### **Parc provincial de la plage Parlee**

**M. B. Macdonald** : Ce qui nous pose problème de ce côté-ci de la Chambre, c'est que le ministre de la Santé est propriétaire d'un terrain de camping à la plage Parlee, que le premier ministre l'a personnellement chargé de la santé publique à la plage Parlee et qu'il y a toujours eu un lien direct entre la qualité de l'eau à la plage Parlee et la capacité de ce ministre d'aménager le terrain de camping en question. Selon moi, il s'agit manifestement d'un conflit d'intérêts. L'apparence de conflit d'intérêts est tout à fait évidente.



Depuis des semaines, voire des mois, le premier ministre défend le ministre en affirmant que le commissaire a établi qu'il n'y avait pas de conflit d'intérêts. J'ai pourtant lu la lettre du commissaire, et ce n'est pas l'information qu'elle contient ; j'aimerais donc que le premier ministre cite exactement le passage où le commissaire établit sans équivoque qu'il n'y a aucun conflit d'intérêts dans ce cas-ci. Mis à part la parole du ministre qui est en situation de conflit, que cite le premier ministre pour prouver que le commissaire a établi qu'il n'y avait pas de conflit d'intérêts?

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Comme il l'a été dit à plusieurs reprises concernant ce dossier, le ministre de la Santé a été en consultation avec le commissaire aux conflits d'intérêts, et, en effet, ce dernier a indiqué que le ministre de la Santé n'était pas en situation de conflit. Toutefois, il a reçu un avis qu'une recommandation potentielle pourrait provenir du comité, que nous avons mis en place pour étudier le dossier, pour arrêter le développement dans la région de Parlee Beach pour une période déterminée.

Alors, en raison de cette recommandation potentielle, le commissaire a dit au ministre de la Santé que, en effet, il n'était pas en conflit mais qu'il pourrait y avoir une perception de conflit. Alors, il a conseillé au ministre de se retirer du dossier, et c'est ce qu'il a fait.

[Traduction]

Je dois dire que le député d'en face doit arrêter d'affirmer que le ministre de la Santé est propriétaire d'un terrain de camping. Ce n'est tout simplement pas le cas.

**M. B. Macdonald** : Le ministre est bien le propriétaire de Camping Shediac Camping ; je ne suis donc pas sûr s'il s'agit d'un terrain de camping. Cela m'a tout l'air d'être un terrain de camping. Toutefois, la question est qu'il ne s'agit pas vraiment d'un terrain de camping. La question essentielle, laquelle échappe au premier ministre, c'est l'aménagement du terrain en terrain de camping, et la qualité de l'eau est l'élément crucial de l'aménagement du terrain en terrain de camping. Le ministre était responsable d'assurer une reddition de comptes adéquate à cet égard et il a failli à la tâche.

Quoi qu'il en soit, le premier ministre décide qui est nommé, mais il semble en connaître beaucoup au sujet des affaires du ministre. J'ai cru comprendre que les avoirs du ministre avaient été placés dans une fiducie sans droit de regard ; le premier ministre semble pourtant savoir s'il s'agit d'un terrain de camping, ce qui, à mon avis, n'est pas clair. Si les avoirs du ministre sont dans une fiducie sans droit de regard, la situation m'intéresse beaucoup.

Voici ma question pour le premier ministre : Le premier ministre est-il en situation de conflit d'intérêts? Le premier ministre a-t-il divulgué ses échanges avec le ministre de la Santé au commissaire aux conflits d'intérêts? A-t-il travaillé à titre d'avocat pour le ministre de la Santé? A-t-il pris part à des transactions immobilières pour le ministre de la Santé? A-t-il...



**Le président** : Le temps est écoulé.

**L'hon. M. Gallant** : Le chef de l'opposition a dit qu'il ferait les choses différemment. C'est certainement ce qu'il fait. Il fait les choses différemment et abaisse plus que jamais le niveau du débat. Je suis bel et bien membre du barreau. Je suis non praticien ; je n'aime donc effectivement pas être maintenant accusé d'avoir travaillé à titre d'avocat pour qui que ce soit. Je ne donne des avis juridiques à personne.

Comment puis-je savoir qu'il ne s'agit pas vraiment d'un terrain de camping? Eh bien, je suis en fait allé jouer au kickball dans les champs de la région de la plage Parlee où est situé le terrain dont nous parlons. J'y suis allé cet été. Je sais qu'il n'y a pas de terrain de camping là-bas. Si le député d'en face veut se promener en fin de semaine, il peut aller voir de ses propres yeux s'il y a un terrain de camping là-bas.

Encore une fois, nous avons répondu maintes fois aux questions. Le commissaire aux conflits d'intérêts a été consulté pendant tout le cheminement du dossier, et, selon lui, le ministre devrait maintenant se récuser, et notre gouvernement a agi conformément à l'avis formulé.

**M. B. Macdonald** : Eh bien, en tant qu'avocat, le premier ministre sait qu'être avocat, c'est pour toujours. Ma question au premier ministre était très claire. Quel travail le premier ministre a-t-il fait à titre d'avocat pour le ministre de la Santé? Le premier ministre a-t-il travaillé à titre d'avocat pour le ministre de la Santé dans le cadre de transactions immobilières? La question est très claire.

**L'hon. M. Gallant** : J'ai quelques éléments à souligner. Tout d'abord, je ne parlerai d'aucun dossier auquel j'aurais pu travailler. Cela serait inadmissible. Encore une fois, l'affirmation « être avocat, c'est pour toujours » est un peu étrange.

(Exclamations.)

**Le président** : Je rappelle le député de Riverview à l'ordre.

**L'hon. M. Gallant** : Je suis sûr que le député de Rothesay pourrait confirmer que je suis membre du barreau. Je suis non praticien. Je suis non praticien depuis un certain temps et j'invite le député d'en face à noter la réponse, car il s'agit d'une pratique courante. Encore une fois, le député de Rothesay peut en témoigner.

[Original]

Ce qui est important, c'est que, dans le cadre de ce processus, le ministre de la Santé a toujours consulté le commissaire aux conflits d'intérêts. Ce dernier a très clairement dit au ministre qu'il n'était pas en situation de conflit, mais, en raison de développements récents, il pourrait y avoir une perception de conflit d'intérêts. Alors, le commissaire a conseillé au ministre de se retirer du dossier, et c'est la décision que nous avons prise en tant que gouvernement.



[Traduction]

## Impôt foncier

**M. Wetmore :** L'immense gâchis lié aux évaluations foncières qu'a provoqué le gouvernement Gallant empire de jour en jour. Maintenant, des pétitions circulent dans les immeubles d'appartements. Après ce qui est arrivé à la pétition organisée par des gens de la région de Miramichi et qui comptait 11 000 signatures, je conseillerais aux gens qui veulent s'assurer que leur pétition est déposée ouvertement, honnêtement et en bonne et due forme à l'Assemblée législative de communiquer avec moi au bureau de l'opposition.

Je m'attends aussi à entendre parler davantage des propriétaires de roulottes de parc. J'entends parler d'un grand nombre de propriétaires contrariés. Le ministre peut-il dire à la Chambre quelle est l'augmentation globale qui touche les roulottes de parc cette année?

**L'hon. M. Fraser :** J'ai entendu le député d'en face parler d'une pétition organisée par les gens de la région de Miramichi, j'estime donc qu'il est approprié de prendre la parole et de mettre les choses au clair. Les parlementaires d'en face ne cessent de parler d'une pétition. Oui, j'ai reçu une pétition en juin l'année dernière. Les gens qui ont apporté la pétition à mon bureau ont dit : Voici la pétition. J'ai demandé : Qu'aimeriez-vous que j'en fasse? Voulez-vous que je la garde jusqu'à la reprise des travaux en novembre à l'Assemblée législative ou aimeriez-vous que je la présente au premier ministre et au Cabinet? Les gens ont répondu très clairement : Présentez-la au premier ministre et au Cabinet. Voilà exactement ce que j'ai fait deux jours après avoir reçu la pétition. Développement social a donné une réponse. La réponse a été donnée aux gens qui m'avaient remis la pétition. Voilà ce qui en est de la pétition.

Le député d'en face ne cesse aussi de parler d'une pétition organisée par les gens de Gagetown. Il ne rend vraiment pas service à sa collectivité, car nous travaillons extrêmement fort afin d'aider celle-ci. Il devrait arrêter d'essayer de rabaisser sa collectivité et commencer à travailler, comme il doit le faire, pour les gens qui l'ont élu.

**M. Wetmore :** En septembre 2018, les gens verront la qualité du travail que ce côté-ci de la Chambre réalise pour la population.

Certaines des roulottes de parc en question ont été construites dans les années 90, mais le montant de leur évaluation a tout de même augmenté et a dépassé largement le prix d'achat d'un tout nouveau modèle. Les concessionnaires de véhicules récréatifs me disent que ces roulottes se déprécient au fil du temps. Leur valeur n'augmente pas. Comment le ministre justifie-t-il qu'un bien dont la juste valeur de marché s'élève à 5 000 \$ soit évalué à 45 000 \$? Le ministre expliquerait-il ce qui rend cela possible? Les gens du Nouveau-Brunswick aimeraient comprendre le raisonnement.

**L'hon. M. Fraser :** Je veux simplement saisir l'occasion d'éclaircir la question pour le député d'en face. Il devrait demander à son chef, l'ancien ministre des Finances, ce qu'il pense du





traversier de Gagetown. J'ai reçu un appel de son chef deux jours avant que Mel Norton annonce à Gagetown que, s'il devenait premier ministre... Le député d'en face appuyait Mel Norton et il était à ses côtés sur le quai quand celui-ci a annoncé qu'il rétablirait le service de traversier à Gagetown s'il devenait premier ministre. Le chef de l'opposition m'a téléphoné la veille de l'annonce pour me poser des questions sur les faits entourant le traversier de Gagetown. Il a dit : Vous faites ce qui s'impose ; il s'agissait de la bonne décision.

Je pense que le député d'en face devrait consulter le chef de l'opposition pour clarifier sa position plutôt que de faire de telles déclarations en public pour essayer de rabaisser sa collectivité au lieu de travailler pour elle, comme nous le faisons de ce côté-ci de la Chambre. C'est honteux.

**M. Wetmore** : Les seules choses qui sont honteuses, ce sont les actions des parlementaires du côté du gouvernement.

On a communiqué avec moi au sujet de factures d'impôt qui ont plus que doublé ou triplé — certaines factures sont neuf fois plus élevées qu'auparavant — pour les roulottes de parc en question. Les personnes à revenu fixe ne peuvent simplement pas encaisser de tels coups sans en sentir les effets quelque part. Le gouvernement est censé améliorer la qualité de vie de la classe moyenne, mais le gouvernement actuel n'a jamais appris la leçon. Les propriétaires résidentiels, les occupants d'appartement, les propriétaires de terrains de camping — et j'en passe — ont été touchés, et ce durement, par des factures d'impôt qui ont augmenté de façon effrayante. La façon dont le gouvernement actuel dépense de l'argent rend la situation encore plus insultante. Dans l'ensemble, à combien s'élève le pourcentage d'augmentation touchant les roulottes de parc? Le ministre connaît-il la réponse?

**L'hon. M. Gallant** : Je dois aborder certaines des observations faites par le député d'en face à l'égard de la classe moyenne. Notre gouvernement travaille très fort pour aider les familles partout dans la province. Voilà pourquoi, en tant que gouvernement, nous nous concentrons sur la croissance économique. Voilà pourquoi nous avons investi plus dans l'éducation que tout autre gouvernement dans l'histoire de notre province. Voilà pourquoi nous avons investi des sommes records dans les soins de santé afin d'améliorer les services pour les familles de l'ensemble de la province. Nous accomplissons tout cela en réduisant le déficit de moitié.

Nous avons pris des mesures pour aider la classe moyenne. Nous avons pris des mesures, comme l'augmentation du salaire minimum, pour aider les familles partout dans la province. L'opposition n'a pas appuyé cette mesure. Nous avons entre autres bonifié le RPC en travaillant avec le gouvernement Trudeau. L'opposition n'a pas appuyé cette mesure. Depuis que nous sommes au pouvoir, nous avons réduit de 33 % le taux d'impôt applicable à la petite entreprise. Nous avons offert, pour les personnes qui en ont besoin, le crédit de la TVH le plus généreux. Encore une fois, l'opposition s'est opposée à notre programme de droits de scolarité gratuits pour ceux qui en ont le plus besoin.

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.



[Original]

## Système de transport collectif

**M. Coon** : Ma question s'adresse au ministre des Transports et de l'Infrastructure. Posséder une voiture n'est pas une possibilité pour plusieurs personnes du Nouveau-Brunswick. Si vous ne pouvez pas vous permettre d'en acheter une, se déplacer pour aller voir le médecin, pour aller au travail ou même pour rendre visite à sa famille peut être un vrai défi.

Les transports en commun sont des services publics essentiels. Le gouvernement fédéral s'est engagé à investir 20 milliards de dollars dans l'amélioration des transports en commun au cours des 11 prochaines années. Voici ma question : Le ministre a-t-il reçu du premier ministre le mandat de négocier des fonds en vue de fournir aux gens du Nouveau-Brunswick des services de transport publics efficaces?

[Traduction]

**L'hon. M. Fraser** : Je veux remercier le député d'en face de sa question très pertinente et légitime. Je suis très content de me lever pour dire que nous apprécions ce qu'il fait. Le transport en commun est très important. Je peux dire que j'ai eu de nombreuses réunions avec le ministre Sohi, ministre fédéral de l'Infrastructure, au sujet de l'infrastructure de transport en commun. En fait, j'ai été très fier de participer à un grand nombre d'annonces faites l'année dernière, lorsque nous avons investi dans le transport en commun à Miramichi, à Fredericton, ainsi qu'à Saint John. En ce qui concerne les nouveaux fonds injectés dans l'infrastructure, les détails restent à préciser, mais je suis convaincu que nous disposerons de fonds additionnels pour l'infrastructure, que nous pourrons dépenser pour le développement continu du transport en commun ici, dans notre province, car c'est la bonne chose à faire.

**M. Coon** : La solution passe certainement, en partie, par le transport ferroviaire. J'ai été content d'entendre que le ministre avait rencontré le président et chef de la direction de VIA Rail, Yves Desjardins-Siciliano, au début de mars. Le gouvernement fédéral a prévu un budget de 867 millions de dollars destinés à VIA Rail au cours des trois prochaines années ; il s'agit donc d'une véritable occasion pour le Nouveau-Brunswick de relancer le transport par rail comme option de transport public pour les gens de la province. Le ministre peut-il informer la Chambre des résultats de la rencontre en question?

**L'hon. M. Fraser** : Voilà encore une question très légitime, et je félicite le député d'en face de soulever de telles questions à la Chambre, car elles sont importantes pour les gens du Nouveau-Brunswick.

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre.



**L'hon. M. Fraser** : Je serais très content de donner au député d'en face une mise à jour. Je ne pourrai peut-être pas le faire en une minute. Je me suis entretenu à plusieurs reprises avec Yves Desjardins-Siciliano, le président de VIA Rail.

(Exclamations.)

**Le président** : Monsieur le député.

**L'hon. M. Fraser** : En fait, j'ai rencontré le président de VIA Rail il y a deux semaines à Montréal pour discuter avec les gens de VIA de la question, qui est très importante. J'ai effectivement rencontré le président du CN un certain nombre de fois, de même que la direction du CN, il y a seulement deux semaines. Des représentants du CN viendront au Nouveau-Brunswick dans les deux ou trois prochaines semaines pour tenir une autre réunion avec une équipe que j'ai constituée. L'équipe se compose de cadres supérieurs de la SDR, d'ONB, du ministère du Développement de l'énergie et des ressources, du ministère des Transports et de l'Infrastructure, ainsi que du Cabinet du premier ministre, car nous savons à quel point la question du transport ferroviaire est sérieuse et à quel point elle est importante pour notre province. Nous continuerons de travailler avec le CN et VIA pour nous assurer de fournir les meilleurs services, non seulement à l'égard de VIA, mais aussi à l'égard du transport de nos biens et de la prestation de services dans notre province. Merci.

**M. Coon** : Le Nouveau-Brunswick demeure fortement dépendant des véhicules personnels, qui, bien sûr, causent trop de pollution au carbone. Notre dépendance excessive aux voitures empêche le premier ministre d'atteindre ses objectifs de réduction de la pollution au carbone pour 2020 et 2030. La création de services de transport en commun efficaces et réguliers contribuerait à l'atteinte des objectifs sociaux, économiques et environnementaux de la province. Pour ce faire, il faut non seulement des investissements de la part d'Ottawa et du Nouveau-Brunswick, mais aussi un plan visant à offrir aux gens du Nouveau-Brunswick ce qui constitue un service public nécessaire.

Le ministre des Transports et de l'Infrastructure déposera-t-il son plan pour faire du transport en commun un service public accessible aux gens du Nouveau-Brunswick?

**L'hon. M. Fraser** : Encore une fois, je félicite le député d'en face de soulever à la Chambre des questions qui présentent un intérêt particulier et qui sont très importantes pour les gens du Nouveau-Brunswick. Nous travaillons extrêmement fort avec le CN et VIA au dossier en question. Nous nous penchons aussi sur la question des véhicules électriques et sur d'autres initiatives. Je serais content de rencontrer le député d'en face pour discuter davantage des plans et des façons dont nous pouvons travailler ensemble pour obtenir les résultats que nous voulons atteindre ici, au Nouveau-Brunswick.

J'ai mentionné, durant l'étude des prévisions budgétaires de mon ministère, que nous achetions un autobus électrique, qui sera le premier autobus électrique dans la province. Notre gouvernement mettra le tout en place au cours de la prochaine année scolaire. En fait, j'ai aussi



eu une rencontre à Montréal avec des gens d'une autre compagnie qui vend des véhicules électriques adaptés à différents modes de transport, et nous envisageons d'examiner certains de nos parcs pour voir si nous pouvons remplacer des véhicules par des véhicules électriques afin de protéger l'environnement et de réduire l'empreinte carbone.

## Recyclage

**M. K. MacDonald** : Aujourd'hui est un grand jour pour le programme de recyclage électronique du gouvernement. Les gens du Nouveau-Brunswick ont reçu des dépliants publicitaires les informant des produits à recycler. Voici les grandes questions qui demeurent : d'une part, quel sera le coût du programme pour les contribuables et, d'autre part, où devons-nous apporter nos produits électroniques recyclables?

En visitant le site Web de Recycle NB et en cliquant sur les liens « Où recycler » et « Produits électroniques », nous lisons : À venir. Espérons que des réponses sont à venir aussi. Le ministre peut-il nous dire aujourd'hui combien de détaillants dans notre province seront touchés par le programme? Comme nous le savons, les détaillants percevront ce qui sera une nouvelle taxe déguisée. Combien de détaillants de produits électroniques avons-nous au Nouveau-Brunswick?

[Original]

**L'hon. M. Rousselle** : Il semble que le député d'en face ne regarde pas aux mêmes endroits que moi, parce que, une heure avant d'entrer à la Chambre, ce matin, je suis allé regarder et j'ai une liste assez longue de l'ensemble des détaillants. Donc, si le député ne peut pas trouver l'information sur Internet, je peux peut-être lui fournir la liste que j'ai en main. Je peux vous dire que les détaillants sont nombreux.

Cela dit, j'aimerais préciser que ce programme est très important pour l'environnement et que nous en sommes fiers. Il s'agit d'un programme qui a sa place dans notre province. En effet, lorsqu'il est question de protéger l'environnement, nous savons tous que les déchets électroniques occupent une grande place dans nos vies. Donc, il fallait absolument qu'un gouvernement d'action, un gouvernement qui fait avancer les choses, fasse son travail. Comme dans tous les autres dossiers, nous l'avons fait et nous en sommes fiers.

[Traduction]

**Le président** : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

